



SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

Cycle « *Entreprise et numérique* »

Quatrième débat

Mercredi 21 juin, de 18h à 20h

Conseil d'État, Salle d'Assemblée générale
1, place du Palais Royal
75001 Paris

Inscription préalable obligatoire auprès de :
emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

Ce cycle est organisé par la section « droit des affaires »
de la SLC.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Conférence validée au titre de la formation continue des
avocats.

La Blockchain, angle mort du droit ?

Intervenants :

Les bases et les usages de la Blockchain

Simon Polrot, avocat, Fieldfisher LLP, Secrétaire de
l'association La Chaintech

Les enjeux juridiques des smart contracts

Primavera de Filippi, chargée de recherche au CERSA-
CNRS / Université de Paris II et chercheuse au Berkman
Center for Internet & Society à la Harvard Law School

*La Blockchain, un défi culturel, juridique et in fine
politique ?*

Philippe Dewost, directeur adjoint de la Mission
programme d'investissements d'Avenir, en charge de
l'économie numérique et du financement des entreprises,
Groupe Caisse des Dépôts

Débat/discussion animé par **Lucie Cluzel-Métayer**,
Professeur à l'Université de Lorraine, IRENEE, CERSA-
CNRS